

Filière ovine bio lotoise

Etat des lieux et attentes



BIO46
Les Agriculteurs
Biologiques du Lot



FICHE FILIÈRE



Contexte de la filière

Au niveau National

Le marché de la viande d'agneau bio a progressé de 19 % en 2019 par rapport à 2018, en tonnage équivalent carcasse, et s'est maintenu en brebis après la reprise observée en 2018.

Les filières ovines biologiques sont bien organisées, avec des groupements de producteurs qui drainaient, en 2019, 71 % des volumes d'agneaux bio abattus au national (hors vente directe). La distribution des viandes d'ovins bio reste diversifiée, allant de la grande et moyenne surface à la boucherie artisanale, en passant par la restauration collective et les magasins spécialisés.

Une part importante des ovins bio est toujours valorisée en vente directe (23 % des agneaux et 19 % du chiffre d'affaires). Si les opérateurs ont toujours du mal à faire coïncider sorties et besoins du marché, la couverture des besoins à Pâques continue à s'améliorer, en partie grâce au partenariat entre abatteurs et producteurs qui permet de revaloriser les agneaux à cette période et d'élargir les approvisionnements du nord au sud.

En parallèle, des efforts ont été effectués par la Commission Bio Interbev pour relancer la consommation sur l'automne.

Plus d'éléments sur la filière : [ÉTAT DES LIEUX DE LA FILIÈRE OVINS BIO EN 2019](#) – IDELE, Projet Revabio

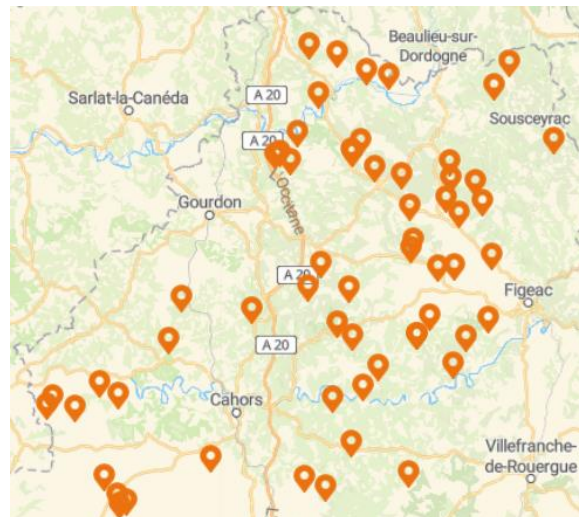
Au niveau Départemental

Le département du Lot, de par son fort historique sur la production traditionnelle d'agneaux et l'élevage de la brebis Caussearde, typique de notre terroir, possède **une filière ovine dynamique**. Les acteurs de la filière sont répartis sur le territoire et les services proposés (abattage, découpe, commercialisation, ...) sont suffisants pour répondre à la demande.

Pour la filière bio, nous constatons une implication montante des opérateurs historiques de la filière ovine sur le label bio renforçant d'autant plus le maillage des acteurs de la filière sur le département.

Concernant les éleveurs, ils commercialisent majoritairement des agneaux de plus de 6 mois, dont environ 60% sont de pure race Causse du Lot.

Presque 50% d'entre eux pratiquent une partie de leurs ventes en direct. Le marché poursuit donc son développement mais nous constatons également un ralentissement sur la dynamique des conversions à l'AB.



Carte des éleveurs bio lotois – source : Agence bio

Une filière bio équitable ?

Un projet Massif Pyrénéen

En 2021, Bio 46 a rejoint un groupe de réflexion à l'échelle du Massif Pyrénéen autour de **l'idée de filière ovine bio et équitable**. Ce groupe découle d'un constat commun sur une rémunération des éleveurs bio globalement en baisse et une valorisation ne semblant pas toujours à la hauteur des attentes.

Cette première phase d'état des lieux a permis de faire le point avec les opérateurs de la filière et les éleveurs sur les problématiques rencontrées dans le but d'engager un dialogue permettant à tous de maintenir une activité viable et rémunératrice dans le respect du Cahier des Charges de l'AB.

Quelles perspectives ?

Après avoir sondé un certain nombre d'opérateurs, il apparaît qu'une telle filière pourrait être une solution parmi d'autres pour pallier les déséquilibres actuels de la filière.

Néanmoins, aucun d'entre eux ne se place en organisme moteur pour le lancement d'un tel projet. La définition d'une charte est l'objet de problème redondant mais pourrait être mise entre les mains des différents partenaires du projet. Pour la plupart des enquêtés, le besoin d'une politique de démarcation de la viande d'agneau bio n'est pas recherché.

On observe chez la majorité des opérateurs une variation des prix d'achat de l'agneau afin

d'inciter à une production plus étalée sur l'année et notamment sur les fortes périodes de demande (Pâques) et une production moindre sur l'automne. **Globalement, la satisfaction des opérateurs sur la qualité des agneaux bio est mitigée.** Un élément récurrent s'impose : l'irrégularité de la production, tant en termes de saisonnalité qu'en termes d'homogénéité des lots de finition.

Concernant les éleveurs lotois, la pertinence d'une telle filière ne fait aucun doute mais les mêmes inconnues s'expriment chez les éleveurs. À l'échelle de notre département, il est clairement remonté que si une telle filière voyait le jour, notre implication devrait être forte. D'ici qu'une telle filière régionale voie le jour, les éleveurs lotois se

questionnent sur la pertinence de mettre en place un label à plus petite échelle permettant la reconnaissance de notre terroir si particulier.

Des idées émergent telle qu'un agneau bio transhumant, axé sur la valorisation des ressources pastorales de notre Causse.

Quels agneaux bio pour la filière ?

Les opérateurs

Deux problématiques sont soulevées : de façon unanime, les opérateurs non spécialisés en AB notent une saisonnalité de la production très marquée, avec notamment dans le Lot une majorité d'agneaux de printemps ne permettant pas de couvrir la demande de l'année de façon régulière. De plus, une régularité sur la conformation et donc l'homogénéité des lots est souhaitée afin de toujours valoriser les produits dans les circuits initialement visés.

La conséquence qui en résulte est la logistique et



la gestion d'effectifs en bio réduits pour les opérateurs mixtes (bio/non-bio) et donc des coûts de gestion (collecte, transport, etc. ...) plus élevés.

Un manque d'attractivité ?

Pour proposer des prix plus attractifs, ces opérateurs locaux ont donc besoin de volumes et de régularité. Mais pour les éleveurs, la forte implication sur de la vente en filière ne se fera que par une valorisation intéressante auprès de cette dernière. Le serpent se mordant la queue, les attentes respectives de ces deux maillons de la filière que sont les éleveurs et les coopératives doivent évoluer conjointement pour atteindre une situation où aucune des deux parties ne soit lésée.

De plus, pour les éleveurs pratiquant la vente

directe, la valorisation est relativement correcte. Drainer plus de volume en filière peut donc s'avérer plus difficile dans le contexte lotois où une grande part des éleveurs active le levier de la vente directe pour atteindre la valorisation souhaitée.

L'existence d'autres labels historiquement implantés sur le département ne facilite pas non plus l'évolution des prix en AB et l'attractivité de la filière pour les éleveurs conventionnels ou en installation. La rémunération proposée se voit attractive et parfois voisine ou équivalente de celle pratiquée en AB. Un comble pour certains éleveurs bio devant faire face à de plus amples contraintes pour produire leurs agneaux bio (cahier des charges strict de l'AB, coût de production, etc...).

Concernant les opérateurs spécialisés en AB, ils s'affranchissent des problématiques logistiques et de gestion des volumes. Bien que non implantés directement sur le département, le maillage de ces opérateurs en Occitanie permet aux éleveurs lotois de pouvoir



également travailler avec eux. En revanche, le manque de régularité d'approvisionnement sur l'année est également évoqué.

Régularité des ventes d'agneaux bio, clé du développement de la filière ?

Selon certains opérateurs ayant une portée régionale ou nationale, **la force de notre département et de notre Région est l'agneau de bergerie.** Il permet d'offrir une complémentarité avec l'agneau d'herbe des Régions plus herbagères.

Malgré le souhait que ce schéma s'applique également à la filière bio de notre territoire, la majorité des éleveurs lotois ont fait le choix de l'agneau d'herbe, et pour cause, finir un agneau en bâtiment et raisonner son coût de production tout en maintenant le volet autonomie de son élevage n'est pas si évident en bio.

Dans le cadre du projet national ReVabio, Bio 46 s'implique dans la réalisation d'une étude sur la saisonnalité de la production et notamment l'apport de références sur la production en partie désaisonnée (coût de production, analyse des

trajectoires des éleveurs, organisation de la filière,...).

Des résultats seront disponibles d'ici la fin de l'année 2022. En attendant, les premières analyses sont disponibles sur le site de l'IDELE.

En savoir +

Site de Bio 46 :

<https://www.bio46.fr/>

Fiche filière ovine Bio 46 :

Site de Produire Bio :

<https://www.produire-bio.fr/>

Page du projet ReVabio :

<https://idele.fr/revabio/publications>

Une publication :



Avec le soutien de :



www.bio46.fr